

TITRE PROFESSIONNEL

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

DAP100

Public

Toute personne souhaitant s'orienter vers la fonction d'Agent de service médico-social

Pré-requis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

456 heures dont 140h en entreprise

Modalités

Présentiel

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Type de validation

Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (niveau 3 CAP/BEP)

Enregistré au RNCP (N°35028) – Enregistré le 5/10/2020-
Certificateur : Ministère du travail

Dates et lieux

Second semestre 2025

Intervenant

Professionnels soignants et paramédicaux du secteur sanitaire et/ou médico-social

Tarifs

5 710€ HT, soit 6852 € TTC

Contexte

- Dans le secteur médico-social, les métiers des professionnels de l'autonomie et du grand âge évoluent et font appel à de nouvelles fonctions, spécifiques aux lieux de vie pour personnes dépendantes.

Résultats Attendus

- Validation de tout ou partie des 3 blocs de compétences du Référentiel du Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS).

Objectifs Pédagogiques

- Réaliser le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ;
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement ;
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation/Jeux de rôle sur Plateau technique
- Approche réflexive individuelle et collective
- Etudes de cas

Evaluation

- Apports théoriques
- Mises en situation/Jeux de rôle sur Plateau technique
- Approche réflexive individuelle et collective
- Etudes de cas

TITRE PROFESSIONNEL

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

DAP100

Programme

- **Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents**
 - Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
 - Appliquer les protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

- **Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement**
 - Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
 - Contribuer au service des repas des résidents

- **Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé**
 - Accompagner le résident dans ses déplacements
 - Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

- **Compétences transversales**
 - Communiquer avec le résident, les visiteurs, et l'équipe pluridisciplinaire
 - Techniques de recherche de stage et d'emploi
 - Initiation à l'informatique

Secteurs d'activité et type d'emploi visés

Secteurs d'activités :

- Etablissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie : établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Petites unités de vie (PUV)
- Résidences autonomie
- Accueils de jour
- Etablissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap
- Entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico-sociaux

Type d'emplois :

- Agent de service hôtelier
- Agent hôtelier
- Agent de service logistique
- Agent de service hospitalier
- Agent de service hébergement
- Agent de service intérieur

TITRE PROFESSIONNEL

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

DAP100

Equivalence

Aucune équivalence correspondante

Passerelles et évolution professionnelle

Passerelle vers un diplôme du sanitaire et du social

DE Aide-soignant Niveau 4

Bloc 1 : Allègement de formation et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 3 : Allègement de formation (module 6) et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 4 : Equivalence, dispense de formation et d'évaluation

Bloc 5 : Allègement de formation et passage de l'épreuve d'évaluation

DE Auxiliaire de puériculture Niveau 4

Bloc 1 : Allègement de formation (module 1) et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 3 : Allègement de formation (module 6) et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 4 : Equivalence, dispense de formation et d'évaluation

Bloc 5 : Allègement de formation et passage de l'épreuve d'évaluation

DE Ambulancier Niveau 3

Bloc 1 : Allègement de formation (module 1) et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 4 : Allègement de formation (module 8) et passage de l'épreuve d'évaluation

Bloc 5 : Allègement de formation (modules 9 et 10) et passage de l'épreuve d'évaluation